

PROJET CLEMENCEAU : votre vote sera décisif!

“ Avec Charles ASLANGUL, préservons le patrimoine Bryard ”



Le projet Clemenceau est-il définitif ?

Non. **Le Maire sortant a confirmé** à Charles ASLANGUL, lors du vote au Conseil municipal de septembre (cf. procès-verbal « PV ») et par courriel en février, que **le projet pourra être annulé par le nouveau Maire.**



Quel est ce projet ?

- **Détruire** le gymnase.
- **Supprimer** le terrain sportif extérieur.
- **Construire 4000m²** de logements.
- Construire une salle semi-enterrée.
- Étendre le Rayon de Soleil Bryard.
- Nouvelle structure petite enfance.



Combien coûte ce projet ?

- **4 millions €** pour la ville.
- **4,5 millions €** de terrain cédé gratuitement au promoteur.
- **1 000m²** de logements sociaux (loi SRU) à construire ailleurs (non budgété).
- Remplacement éventuel du rond-point en parking (non budgété).



Quels candidats ont voté pour la destruction du gymnase et la construction de 4000m² de logements* ?

Serge GODARD n'est pas élu municipal, il n'a donc pas pu voter. Il se déclare **favorable à la destruction du gymnase et la construction de logements.** Les élus présents sur sa liste ont **tous voté pour la convention** (cf. PV du 30/09/2019).

Emmanuel GILLES DE LA LONDE s'est dit **favorable à la destruction du gymnase et à la construction de logements** en déclarant lors du vote au Conseil : « **Je pense que c'est un sujet qui est en cohérence avec le projet cœur de ville** » (cf. PV 30/09/2019).

Les élus présents sur sa liste ont **tous voté pour la convention** : Jean-Pierre ARNAULT, Karine COTARD, Isabelle MONCOIFFET et Vincent PINEL (cf. PV).



À l'approche de l'élection, Monsieur GILLES DE LA LONDE et son équipe **changent de discours de façon confuse.** Que faut-il croire, leurs déclarations de candidats ou leur **vote initial enregistré sur procès-verbal ?**

Il a voté contre, élu Maire il l'annulera !

Charles ASLANGUL est le **seul candidat** à avoir voté « **contre** » la destruction du gymnase et « **contre** » les 4000m² de logements lors du vote au Conseil municipal (PV 30/09/2019).

Il est le seul candidat à s'engager à annuler le projet.



*Les PV sont consultables sur le site officiel de la Mairie

Mes engagements au verso



@charlesaslangul

LISTE D'UNION LOCALE
DROITE-CENTRE-SOCIÉTÉ CIVILE

www.charlesaslangul.fr

Ensemble pour Clemenceau

AVEC **CHARLES ASLANGUL**

MES ENGAGEMENTS

“Élu Maire de Bry-sur-Marne, j’annulerai l’actuel projet Clemenceau”

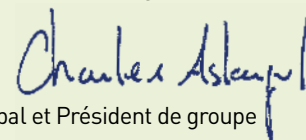
Je considère que **détruire ce gymnase** idéalement placé est **une erreur**. Pour les scolaires du quartier et les associations aux créneaux saturés, **ce gymnase mérite d’être rénové**.

Je considère que construire **4 000m² de logements** à la place du terrain sportif, en surplomb de la cour de récréation et à côté du Château est **une folie**. Il faut **repenser le secteur avec plus de végétalisation que de béton**.

Pour le **même coût**, mais sans cession gratuite du terrain au promoteur :

- **Annuler la destruction** du gymnase
- **Annuler la construction** des 4 000m² de logements
- **Réaliser l’extension** du Rayon de Soleil Bryard
- **Réaliser le nouveau Relais Assistantes maternelles**
- **Rénover le gymnase** avec les 2 millions € restants + subventions (État/Région/Département)

2 millions € ⁽¹⁾



Candidat à la Mairie, Élu municipal et Président de groupe

1/ Selon le devis officiel communiqué par le Maire.

	PROJET ACTUEL Pour lequel seul Charles ASLANGUL a voté « contre »	PROJET de Charles ASLANGUL
Détruire le gymnase remplacé par une salle semi-enterrée	OUI	NON
Rénover le gymnase	NON	OUI
Construire 4 000m ² de logements à la place du terrain sportif extérieur	OUI	NON
Étendre le Rayon de Soleil Bryard & nouveau Relais Assistantes Maternelles	OUI	OUI
Rester propriétaire du terrain, du gymnase rénové et du terrain sportif extérieur sans logements	NON	OUI
Coût	4 000 000 € + 4 500 000 € ⁽²⁾ + 1 000m ² de logements sociaux à construire ailleurs.	4 000 000 €

2/ Prix du terrain cédé à titre gracieux au promoteur.

“ Pour **préserver le cadre de vie et le patrimoine Bryard**, les 15 et 22 mars, je vote **CHARLES ASLANGUL** ”



GRAND MEETING

Le mardi 10 mars
à 19h30

École Henri Cahn

26 Boulevard du Général Gallieni



@charlesaslangul

LISTE D'UNION LOCALE
DROITE-CENTRE-SOCIÉTÉ CIVILE

www.charlesaslangul.fr